

## La Seyne-sur-Mer (Var)

 <a href="#">Retour à la page d'accueil des archives de Jean- Claude AUTRAN</a>	<b>Jean-Claude AUTRAN</b> <a href="http://jcautran.free.fr">jcautran.free.fr</a>	 <a href="#">Retour à la page d'accueil des Sciences Naturelles</a>
<p><b>Textes concernant l'<u>Archéologie</u> de La Seyne et de ses environs *</b></p> <p><b>dans les publications de la Société d'Histoire Naturelle de Toulon (Années 1910 à 1944) et de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var (Années 1946 à 2000)</b></p> <p><small>* Textes publiés sur ce site avec l'autorisation de M. le Président de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var</small></p>		

### **Le dolmen « naturel » utilisé de la Lèqe du Brus, par Me Jean LAYET**

Le Brus, agglomération maritime dépendant de la commune de Six-Fours, dans la banlieue toulonnaise, a retenu l'attention des archéologues depuis que le Capitaine de vaisseau Fiessenger a publié, en 1898, les découvertes faites à cette époque sur le plateau de **la Citadelle**. Deux couches de dépôts avaient été mises à nu. La plus basse contenait des poteries grecques des **III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles avant notre ère**, tandis que la plus proche de la superficie s'était révélée gallo-romaine. L'emplacement, sans aucun doute, avait été occupé par un Établissement colonial marseillais, devenu, après, la conquête romaine, port de l'itinéraire Maritime d'Antonin. Mais au sujet du nom qu'il convenait de donner à cet Établissement et à ce port, s'engagea entre archéologues une discussion qui dure encore.

Le site avait été fréquenté avant l'arrivée des Grecs. Le même Fiessenger, dans son inventaire des trouvailles, décrit en effet un matériel notablement plus ancien. Par exemple, des pierres ovoïdes, creusées d'une rainure, qui auraient pu être des marteaux primitifs ou plutôt des « maillets » ; d'autres, en forme de disques, percées d'un trou sur le bord, qui auraient pu être des poids de filets et, pour lever tous les doutes, deux petites haches en jaspe poli.

Une découverte récente vient maintenant apporter la preuve que la Citadelle du Brus ne fut pas le seul site de son territoire occupé aux temps préhistoriques, mais qu'il y en eut d'autres aux alentours.

En septembre 1955, un élève de la classe de 4<sup>e</sup>, demeurant à La Seyne, Christian Cresci, parcourait la campagne en quête d'échantillons géologiques dont il se composait une collection. Au sud de la Lèqe du Brus, **sur les pentes du ravin qui débouche sur la mer à la petite plage de la Fosse**, il s'arrêta devant une énorme dalle de grès, mesurant 5 à 6 mètres de longueur sur presque autant de largeur, de trois

côtés enfoncée dans la terre. Le quatrième côté, celui exposé au midi, laissait voir une mince fente de vide entre le sol et la base de la pierre. Un coup de piochon, dans le talus qui obstruait l'entrée, dégagede de l'humus une belle pointe de flèche en silex noir, que le jeune géologue eut le mérite de recueillir soigneusement. Continuant ce premier sondage, il mit au jour, sous le surplomb du rocher, d'abord le crâne presque entier d'un gros ruminant qui n'a pas encore été identifié, ensuite plusieurs débris d'ossements humains.

Conscient de l'importance de ses trouvailles, Cresci ne manqua pas d'en informer la Section d'Archéologie de la Société des Sciences Naturelles.

Le 29 janvier 1956, sous la direction de M. René Gérard représentant pour le Département du Var de M. Gagnière, Directeur de la Circonscription préhistorique, une visite eut lieu de l'emplacement, puis une tranchée atteignant en profondeur le sol naturel fut creusée devant l'ouverture de la crypte-ossuaire, afin de vérifier l'échelonnement des niveaux. Les observations ci-après ont été notées.

1° À 15 centimètres de profondeur, une mince tranche noire de cendre et de charbon révèle l'existence d'un foyer allumé à la surface d'un alignement de pierres plates.

2° À 30 centimètres, la couche à ossements humains s'étend sur toute la superficie de la cavité déblayée dont nous pouvons prendre les mesures : 3 mètres de longueur est-ouest, 1 m. 80 de largeur et 90 centimètres de hauteur moyenne.

Les os se présentent brisés et dans le plus grand désordre, ainsi qu'il est de règle dans les sépultures collectives de la région. Ils comprennent des portions de crânes, de maxillaires, de fémurs, d'humérus, de côtes, etc..., appartenant à 5 ou 6 individus, parmi lesquels une femme et au moins un enfant. Un os long, un fémur d'adulte absolument complet, muni de ses deux épiphyses, mesure 41 centimètres, longueur qui correspondrait, d'après le tableau de Manouvrier, à une taille assez modeste : 1 m. 57 pour un homme, 1 m. 53 pour une femme. Aucune poterie, aucun silex n'accompagnent ces restes. Seuls quelques cailloux de couleur, polis par la mer, de la catégorie que M. Gérard appelle « faux bijoux », et plusieurs coquilles de petites patelles rappellent un accomplissement de rite pieux.

L'ensemble repose sur un grossier caladage au-dessous duquel nous ne trouvons plus qu'un sable fin provenant de la décomposition du grès et complètement stérile.

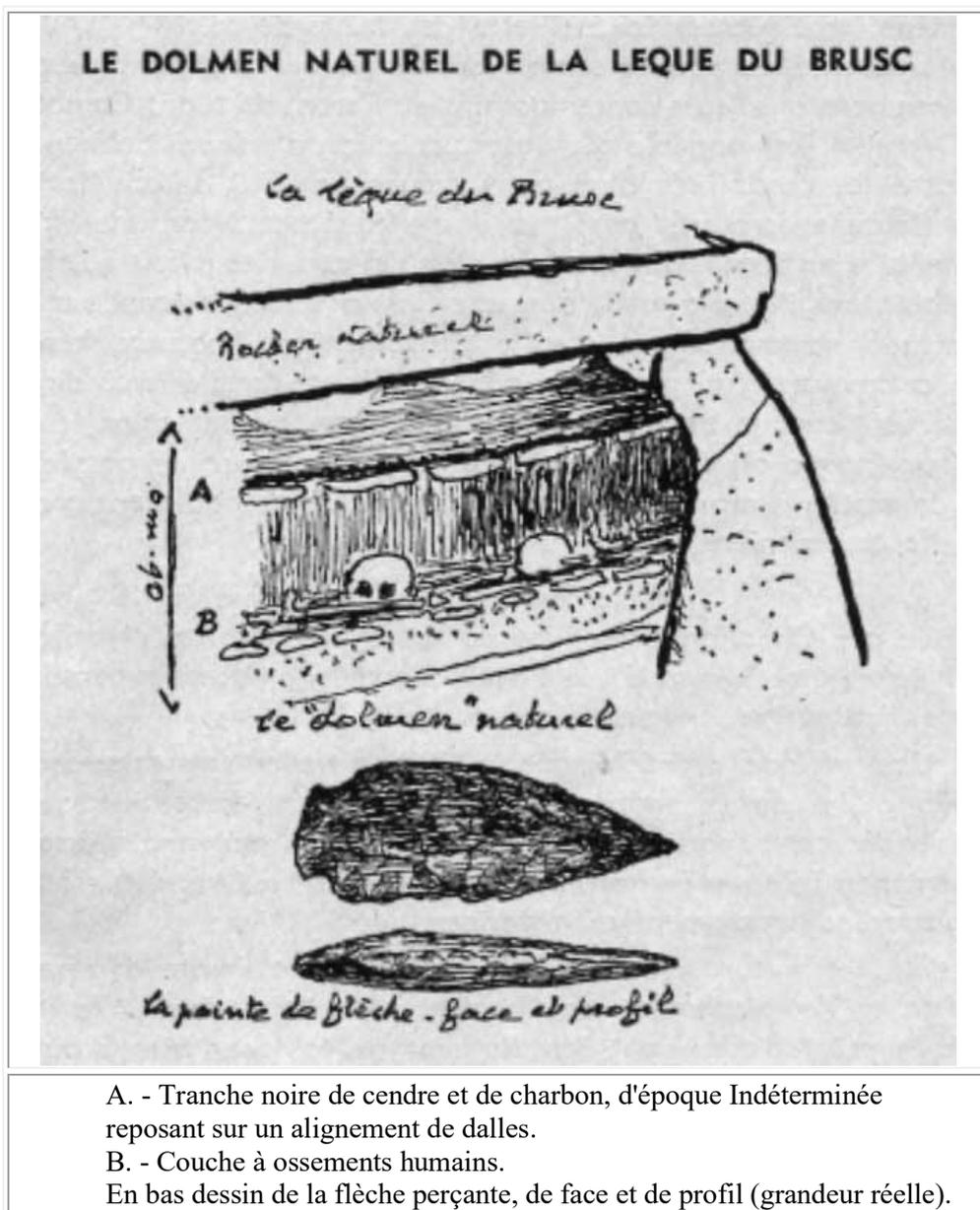
La Planche ci-jointe montre l'état de la fouille à la fin de cette journée de travail. Le dégagement de la grande dalle sera poursuivi en direction de l'ouest, car de ce côté de la tranche pointent des extrémités d'os longs encore recouverts de terre. Une description plus complète des vestiges humains qui restent à mettre au jour et des industries, s'il s'en trouve, sera présentée par le jeune Cresci lorsqu'il aura terminé la fouille.

Comme toute découverte préhistorique, celle-ci pose ses problèmes relatifs à l'époque et au genre de vie des gens qui utilisèrent cette sépulture.

La détermination de sa place dans la chronologie s'établit assez approximativement, si l'on s'en réfère à la succession des rites sépulcraux observés dans la région. Je les ai maintes fois rappelés et encore dernièrement dans mon compte rendu des fouilles de la crypte-ossuaire de l'Hauberte. Il me suffira donc d'indiquer que la sépulture collective à ossements concassés appartient à la civilisation mégalithique, qu'elle est postérieure au Néolithique dont les tombes ont été individuelles à corps entier, et qu'elle est en général plus ancienne que le rite de l'incinération. Cette attribution est, dans le cas présent, confirmée par le choix du lieu de dépôt qui est en forme d'authentique dolmen. Cette civilisation mégalithique eut son maximum d'expansion durant le Chalcolithique, âge du Bronze Ancien, mais elle se maintint très longtemps après. De cette survivance, nous avons constaté autour de Toulon d'assez nombreux exemples parmi lesquels on peut citer l'ossuaire ci-dessous mentionné de la ferme de l'Hauberte, qui est daté de l'Âge du Fer, époque au cours de laquelle l'incinération va devenir d'usage courant.

La seule industrie du gisement, qui est la pointe de flèche perçante de silex (au bas de la Planche), taillée sur les deux faces en forme de feuille de laurier et qui, particularité à retenir, porte un peu au-dessus de la base et de chaque côté, une ébauche de cran de fixation, était encore inconnue dans le terroir toulonnais, mais elle a été signalée souvent dans les dolmens du Gard, de la Lozère et de l'Aveyron, qui appartiennent au Chalcolithique. En région toulonnaise, ce type semble avoir apparu assez tardivement et pour cette raison je suis tenté de classer le dolmen naturel du Brusuc plutôt vers **le début du Bronze Récent, presque au Moyen Bronze** ; hypothèse provisoire et susceptible d'être modifiée dans le cas où la suite des fouilles procurerait de nouveaux éléments d'appréciation.

Le genre de vie de l'époque, sur les terres toulonnaises, était en général caractérisé par la chasse et par l'élevage, On a observé que les dolmens ont été souvent œuvres de peuples pasteurs. Les coquillages rencontrés dans le dolmen du Brusuc nous font connaître en outre que ses usagers, sans être certainement des pêcheurs, pratiquaient la cueillette des fruits de mer.



L'absence de poterie semble démontrer qu'ils étaient de plus pauvres gens que leurs contemporains du Faron, du Mont Combe et du Destel. Il est possible, que la construction d'un vrai dolmen ait dépassé les possibilités d'un petit groupe familial de civilisation sans doute encore très primitive et ne réunissant, pas une force musculaire suffisante. En présence d'un dolmen « tout fait », offert par la nature, il leur a suffi de recréer un peu sous la grande table, de calader sommairement le sol et, probablement d'obturer l'ouverture au moyen d'un muret de pierres sèches, dont à vrai dire il n'est resté aucune trace nette, pour que dans leur intention le rite de leur époque ait été accompli. Le terroir du Brusac ne possédant pas de grotte, à ma connaissance du moins, ils ne pouvaient procéder d'autre manière.

Il n'en demeure pas moins que la découverte réalisée par Christian Cresci est de toute première importance et qu'il doit être remercié de l'avoir signalée et d'avoir permis à temps d'en opérer un scientifique contrôle.

Une période archéologique a été partiellement éclairée au moyen de nouvelles observations, mais surtout l'attention a été attirée sur cette portion maritime du littoral toulonnais jusqu'à présent peu fréquentée par les archéologues et qui se révèle à son tour zone de peuplement préhistorique.

Cette sépulture, parce qu'elle est collective, invite en effet à rechercher l'emplacement de l'habitat sédentaire dont elle fut, avec le point d'eau, peut-être l'atelier de taille et bien d'autres choses encore, l'une des habituelles dépendances. Le ravin de la Fosse, arrosé par un ruisseau et plusieurs filets de sources, mériterait pour ces raisons une méthodique prospection.

On pourrait envisager davantage - programme plus vaste, à réaliser dans l'avenir lorsque les archéologues toulonnais seront devenus plus nombreux - l'exploration de tout le territoire qui entoure le Brus. Il s'agirait d'y noter, à partir de ce fait bien établi, la présence de sédentaires au quartier de la Lèque à l'époque du Bronze Prémoyen, jusqu'à cet autre fait également bien démontré, le Comptoir Phocéen de la Citadelle, daté du II<sup>e</sup> Age du Fer, d'y noter tous les indices d'habitation humaine, d'âges intermédiaires qu'on y pourrait trouver. Il est vraisemblable en effet que cette zone littorale, intéressante pour la pêche, et, plus tard, pour le commerce maritime, à compter du premier moment où elle a été habitée, n'ait plus jamais cessé de l'être.

(Extrait des *Annales* N° 8, 1956).